



11^e QUADRASOLO

Méditerranée



du 24 au 31 août 2012

Avis de Course

Programme provisoire

Vendredi 24 août: accueil et contrôles à Marseille

Samedi 25 août: 1ère étape Marseille- Marseille

Dimanche 26 août : 2ème étape : Marseille – La Seyne sur mer

Lundi 27: 3ème étape : La Seyne – La Seyne

Mardi 28 et mercredi 29 août : 4^{ème} étape, étape de nuit : La Seyne sur mer - Sanary sur mer

Jeudi 30 août : 5ème étape : Sanary sur mer – Sanary sur mer

Vendredi 31 août : 6ème étape : Sanary sur mer - Marseille

1 Organisation

Association Course des Vieux Safrans
Société Nautique de Marseille

2 Règles de course

l'épreuve sera régie par les règles définies dans les règles de course à la voile (R.C.V.) 2009-2012

3 Admissibilité et inscription

Deux épreuves ont lieu simultanément : l'une en solo, l'autre en duo.

Elles sont ouvertes à tous les bateaux **jaugés IRC**

pour les solos : 8,50 à 11 mètres

pour les duos : 8,50 à 12.50 mètres

Les bateaux doivent être armés dans leur catégorie de navigation conformément à l'arrêté du 30 septembre 2004.

Les concurrents devront faire parvenir pour fin juin au plus tard leur frais d'inscription soit 360 euros pour les solos et 480 pour les doubles au Comité d'Organisation seul juge pour accepter ou refuser une inscription, à l'adresse indiquée sur celui-ci.

Les bateaux devront être équipés d'un moteur fixe, en bon état de fonctionnement disposant d'une autonomie relative avec l'étape à courir, ainsi que d'une VHF fixe d'une puissance de 25 w.

Pour l'étape de nuit, les coureurs devront porter sur eux une lampe Flash-light.

4 Publicité

La Publicité sera restreinte à la catégorie A

5 Classement

Il y aura un classement solos et un classement duos. Une course pourra être retirée à l'exception de la dernière manche et de l'étape de nuit.

6 Contrôles

Les bateaux et concurrents devront se trouver à la disposition du Comité de Course le vendredi 24 août à partir de 10 heures.

Les contrôles sur les points énumérés ci-dessus, seront effectués le vendredi 24 et le samedi matin 25 août jusqu'à 10 h

7 Responsabilité

Les concurrents participent à l'épreuve à leur propre risque (règle n°4 des R.C.V.). l'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de l'épreuve, aussi bien avant, pendant, qu'après l'épreuve .

En outre, chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile.

8 Abandon

En cas d'abandon, les concurrents doivent immédiatement avertir soit le Comité de course par VHF ou téléphone portable, soit le CROSS MED par les mêmes moyens.

9 Modification

L'Organisation se réserve le droit de modifier le déroulement de la course, notamment en cas d'avis de coup de vent, sans que les concurrents puissent se prévaloir d'un préjudice.

L'engagement à la QUADRASOLO MEDITERRANEE implique l'acceptation sans réserve du présent règlement

Tous renseignements et inscriptions : www.quadrasolo.com, ou : regate@lanautique.com
Tél 04 91 54 32 03 Fax 04 91 33 41 03